

DEPARTEMENT DES VOSGES  
ARRONDISSEMENT D'EPINAL

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LE VAL-D'AJOL

--oOo--

Séance du 7 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le sept juillet,

Le Conseil Municipal de la Commune de LE VAL-d'AJOL s'est réuni à la Salle des Fêtes compte tenu du contexte de CORONAVIRUS, sur la convocation en date du 29 juin 2020 et sous la présidence de Mme Anne GIRARDIN, Maire.

Il a été procédé, conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M Florent NURDIN ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Nombre de Conseillers présents : 25

Absent excusé :

M Daval qui donne pouvoir à M Mathiot

Absent :

M Colle

Environnement

8.8

**OBJET : Jardins Potagers Collectifs**

66-2020

Madame le Maire expose à l'Assemblée :

En décembre 2012, la Commune a signé une convention avec le Secours catholique pour la mise à disposition de terrains pour la mise en œuvre de jardins potagers pour des familles en situations de précarité. Ces terrains se trouvent pour l'essentiel derrière la MAM. 3 personnes occupent les terrains. Courant du 1er semestre 2020, il a été proposé de mettre des terrains à disposition (dans le même secteur) aux usagers qui le souhaitent. 2 personnes ont répondu.

Il est proposé afin de faire aboutir et revoir le dispositif de « Jardins potagers collectifs » de :

- Mettre fin à la convention signée en 2012 avec le Secours catholique
- Valider une nouvelle convention avec chacun des bénéficiaires occupants ces parcelles
- Acter du tarif forfaitaire de mise à disposition de 10 €/an

Le Conseil Municipal à l'unanimité

➤ **PREND ACTE** de la fin de la convention signée en 2012 avec le Secours Catholique

- **VALIDE** la nouvelle convention proposée et jointe en annexe de la présente délibération
- **VALIDE** le tarif forfaitaire proposé de 10 €/an

Pour extrait conforme

LE VAL-d'AJOL, le 08 juillet 2020



Le Maire,

Anne GIRARDIN